

## Séance du Conseil municipal du 22 janvier 2015

### Extrait du procès-verbal

...

#### 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014

Folio 5684, modifier l'intervention de la présidente comme suit : La présidente trouve en effet très gênant qu'un membre du Conseil municipal soit systématiquement exclu de certaines séances, *en raison de ses obligations de député au Grand Conseil*. Il conviendra donc de remédier à cet état de fait.

Folio 5713, dernière ligne, il faut lire que c'est une ***motion*** (et non une résolution).

Au Folio 5714, dans l'intervention de M. Borda d'Agua, il convient de lire : [...] l'objet est également évoqué au sein du Comité de l'***association*** 3 Chêne Culture (et non pas commission).

Folio 5715, compléter l'intervention de Mme Hochuli comme suit : [...] *ce montant étant toutefois à prendre avec précaution en l'absence d'estimation détaillée*.

M. Heimendinger précise qu'il n'était pas présent lors de la dernière séance.

- Le procès-verbal ainsi amendé est approuvé par 19 voix pour et 3 abstentions avec remerciements à son auteur.